

École élémentaire d'application Jacques PREVERT
48, avenue Louis Laroche
23000 GUERET Guéret
05 55 52 12 18
ce.0230482z@ac-limoges.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 25 avril 2023

Présents :

- Représentants des parents d'élèves : Mmes Parot-Soulier, Eclache, Forgeau, Boulanger, Rhumy, et M. Winterstein,
- L'équipe enseignante : Mmes Gaumet, Godard, Parrain, Crassous, Degaine, Piquet, Oudjedi, Cailliez, Fredon, Lagrange, Corrêia et M. Pré, Vachon et Weens.
- Représentant de la municipalité : Mme Ferreira, adjointe en charge de l'éducation et M. Mroivili, conseiller municipal.
- DDEN : M. Desagnat,
- Représentant du périscolaire : M. Lehoucq, directeur.

Excusées :

- Représentantes des parents d'élèves : Mmes Pasquet et Thomas.
- Membres du RASED : Mmes Debouche-Aufort et Coindat.

Secrétaires de séance : Mme Lagrange, enseignante et Mme Forgeau, représentante des parents d'élèves.

La séance est ouverte à 17h15.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du dernier conseil d'école
- Bilan de certaines actions du projet d'école
- Point sur la coopérative scolaire
- Informations diverses
- Questions diverses

1 - Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Le compte-rendu du conseil d'école du 8 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2 - Bilan de certaines actions du projet d'école

Projet INSPE :

Trois projets ont été menés avec l'intervention d'étudiants en Master de l'INSPE de Guéret.

- Classe de Mme Parrain, en anglais en partenariat avec le parc aux Loups et RPG, Visite au parc aux loups et travail sur les contes. Travail en anglais sur les devinettes en anglais + RPG + dessin. La BMI a également été associée à ce projet, conduit par des étudiants de M2 et Mme Courtaud, professeur d'anglais.

- Classe de Madame Lagrange, CM1 CM2, en histoire avec les Archives départementales : Le projet a été mené avec cinq étudiants de M2, accompagnés M. Damiens Benoît, et visait à prendre appui sur les traces de l'histoire locale pour l'enseignement des deux guerres mondiales. La séquence menée devait se conclure par une visite du bois du Thouraud sur la commune de Maisonnisses. Sortie qui n'a pas pu être réalisée faute de financement pour le transport. Remerciements auprès de l'université qui a financé l'achat de séries de livres prêtés pour les 3 classes.

- Classe de Mme Godard, en sciences avec le lycée professionnel de St Vaury, Les élèves de CE1 ont bénéficié à travers ce projet des locaux de l'université et plus particulièrement de la salle des sciences. Ils sont allés à trois reprises à l'Inspé pour travailler autour de l'électricité avec pour finalité de construire un jeu électrique. Les séances ont été conduites par 6 étudiants en M2 sous l'autorité de Mme Tamisier professeur de sciences. Outre le domaine des sciences, les élèves ont fait de la production d'écrit en réalisant des quiz autour des contes (Les trois petits cochons, Riquet à la Houppe et Monella). Par ailleurs, ils ont été sensibilisés aux dangers de l'électricité. Le projet initial comportait un temps de visite à la section électricité du LP de Saint Vaury. Cette visite a été annulée du fait des mouvements sociaux. Chaque enfant a construit un petit cahier en lien avec ce projet.

Projet d'éducation artistique et culturel : « Monella »

La restitution devrait se faire par un spectacle à l'Espace André Lejeune le mardi 20 juin à 19 heures. Nous n'avons aucune réponse de la mairie en ce qui concerne le courrier du mois de janvier de demande de prêt gratuit de la salle de spectacles. Je profite donc de ce conseil d'école pour demander si la salle nous sera prêtée gratuitement ou non. Répétition envisagée dans un gymnase.

EPS : Piscine

Les classes de CE1 de Mme Godard, de CE2 et de CM ont fréquenté la piscine cette année. Les séances ont eu lieu à La Souterraine durant un trimestre pour chaque classe. Les maîtresses ont pu mener à bien leur mission d'enseignement du « Savoir Nager ».

Merci à la piscine de La Souterraine d'avoir assuré gratuitement le remplacement d'un MNS pour une séance.

Nous remercions les parents accompagnateurs car sans eux rien ne serait possible. Par contre le trimestre 3 s'annonce difficile au niveau de l'accompagnement des élèves de CP car nous n'avons qu'un seul accompagnateur pour l'instant, M. Pargade. Nous lui offrons une mention spéciale car il n'a plus d'enfant dans notre école.

3- Point sur la coopérative scolaire

Avant de laisser Mme Degaine vous faire le point sur nos fonds, j'aimerais juste préciser que les actions que nous avons prévues pour les mois précédents ont toutes été abandonnées à cause de la surcharge de travail des uns et des autres ainsi qu'à notre investissement autour du projet de demande de REP+.

Etat du compte :

A ce jour +933,76€

Reste en cours : 33,22€ pour des petits achats liés à des projets intercycles (La Grande Lessive et Carnaval)

Soit 900, 54€ en réel. MERCI à Madame Weens pour son très généreux don pour la coopérative scolaire, le deuxième pour cette année scolaire 2022-2023.

Restera en négatif à prévoir : les frais de transport des artistes du projet Monella sur les deux dernières semaines banalisées (environ 500€ si on se fie aux 250€ lors de la première semaine) ; le dernier film de chaque classe pour le dispositif Ecole et Cinéma (environ 375€ en tout pour 150 enfants à 2,50 la place). Ce qui représente quasiment l'état actuel de la coopérative scolaire.

Restera en entrée :

- les subventions de la mairie pour Ecole et cinéma pour les 3 trimestres (mais qui ne seront pas versées avant l'été) et qui représentent environ 700€ (1,5€ par film par enfant ; donc 4,5€ par enfant)

- Lors de notre dernier conseil de maîtres nous avons prévu de nous concentrer en cette période 5 sur la vente des photos et la vente des Madeleines Bijoux. Nous pensions également vendre des programmes faits par les élèves lors de notre spectacle « Monella ». Il est demandé aux parents s'ils seraient d'accord pour tenir une buvette lors de ce spectacle. Ils sont d'accord car ce moment de convivialité se passe en dehors de l'école.

Qu'en est-il également des actions envisagées par les parents en début d'année ?

Les familles proposent une vente de gâteaux (ou autre) sur le marché avec réservation d'un emplacement.

4- Informations diverses

Fermeture de classe

Vous n'êtes pas sans savoir que l'école aura une classe en moins à la rentrée. Ce qui veut dire qu'une maîtresse, Mme Degaine, va être obligée de quitter l'école car elle est la dernière arrivée en tant qu'adjointe dans l'établissement.

Ce qui veut dire aussi que l'effectif des élèves de l'école sera, à la rentrée, répartis dans les huit classes restantes.

Demande de classement en REP+

Lors du dernier conseil d'école nous vous avons expliqué que les équipes enseignantes des écoles maternelles et élémentaires Jacques Prévert souhaitaient participer à une expérimentation nommée « Contrat local d'accompagnement ». Avec M. Janot, directeur de l'école maternelle, nous avons rencontré le DASEN le 19 décembre 2022 et nous avons compris que ce dispositif n'existait plus. Au regard des difficultés sociales, économiques et éducatives rencontrées par certaines familles des quartiers fréquentant nos écoles, nous avons décidé de nous investir dans une demande de classement en REP+. Ce dispositif permet d'avoir moins d'élèves par classe et parfois d'avoir un peu plus de moyens.

A ce titre nous avons rencontré la principale du collège Martin Nadaud car la demande doit partir du collège. Elle a fait part de notre proposition aux enseignants qui soutiennent tous ou presque cette demande. Le groupe scolaire Langevin souhaite aussi faire partie de ce réseau d'éducation prioritaire.

Nous avons rencontré de nombreux représentants politiques de notre territoire, tous nous soutiennent dans nos démarches. Certains vont demander le vote d'une motion soutenant notre demande à leur conseil (municipal, communautaire et départemental).

Nous nous sommes également réunis avec des représentants des enseignants du collège pour travailler sur l'élaboration du dossier.

Nous envisageons de demander un RDV à Mme la Rectrice pour présenter notre projet.

Mme Ferreira fait un retour sur le courrier de Mme la Rectrice suite au retrait de la municipalité sur la Politique de la Ville. Elle explique qu'un ajustement pourrait être possible en juin. Il y a une attention particulière sur le groupe Prévert. Concernant le classement en REP, c'est un projet qui mérite d'être étudié lors de la création de la nouvelle carte REP issue du ministère (en 2023 / 2024). Les demandes doivent donc être faites en ce moment.

Les écoles et collège ont remis à jour les indices de positionnement social.

Un courrier signé par les parents d'élèves a été reçu par la mairie mais sans coordonnées (nom ou adresse). Les parents veulent montrer que les actions se poursuivent.

Bassin d'Apprentissage Mobile :

Mme Gaumet demande à pouvoir bénéficier de l'installation des bassins mobiles pour cette fin d'année. Il semblerait que ce soit possible vers la fin du mois de juin (demande faite pour les dates du 26 au 30 juin 2023), son projet est de faire une semaine massée à raison de deux séances par jour.

M. Mroivili explique que la difficulté pour la mairie est de recruter un MNS. Mme Ferreira conseille de toujours mettre en copie le cabinet de la mairie quand on demande quelque chose.

L'an prochain, tous les élèves de l'école fréquenteront les BAM de Guéret et/ou sur la période 1 et 5. Nous ne nous déplacerons plus à La Souterraine.

Une réunion est prévue le 03 mai 2023. (directeurs/chef de bassin) pour préparer ce projet piscine. Les enseignantes souhaiteraient visiter les locaux afin de pouvoir se projeter au mieux lorsqu'elles prépareront leurs séances d'apprentissage de la natation.

Une dérogation sera accordée pour pouvoir emmener jusqu'à 24 élèves car le bassin est prévu pour 20 élèves maximum normalement.

Photocopieur :

Nous savons que le changement n'est pas à l'ordre du jour mais les photocopies sont de très mauvaise qualité, cela devient urgent d'anticiper ce remplacement. C'est également un gouffre au niveau de la consommation de papier, comme elle fonctionne mal, il y a souvent des bourrages.

M. Desagnat demande si une location ne serait pas plus pertinente. Mme Ferreira doit se renseigner et s'interroger sur la participation de l'Etat dans les financements pour l'école.

Informatique :

M. Vachon demande à être équipé d'un TBI pour sa classe, un mail a été envoyé au service Informatique et un ordinateur pour la direction de l'école.

Mme Ferreira dit qu'il faut faire un mail pour la demande de matériel, Mme Corrêa explique qu'elle l'a déjà fait plusieurs fois.

Vélos :

Lors du dernier conseil d'école, nous avons évoqué notre besoin de vélos. Il se trouve que la MGEN a donné 20 vélos à la municipalité de Guéret. Cette dernière se propose de donner un vélo à chaque école élémentaire comme lot éventuel pour une tombola et de vendre les autres. Tous les directeurs des écoles élémentaires de Guéret ont demandé à ce que les vélos soient gardés afin de pouvoir les utiliser en EPS. Nous n'avons pas eu de réponse à ce jour.

M. Mroivili précise qu'une réflexion en cours. Mme Ferreira confirme que la mairie a gagné lors des Fitdays 20 vélos. Il y a des problématiques pour l'entretien, le stockage et le déplacement des vélos. La décision de donner ces vélos a été actée car la mairie n'a pas les moyens de les entretenir. Les vélos sont stockés à Creuse Oxygène. Il est possible de faire une demande auprès du club pour le « savoir rouler ».

Proposition de l'école : Chaque école aurait pu bénéficier des vélos durant une période. Les élèves peuvent faire des rencontres entre écoles pour le changement de lieu des vélos. Une réflexion collective auprès des écoles afin de construire un projet aurait été intéressant. Il aurait pu y avoir un travail sur le soin, sur le bien collectif.

M. Desagnat dit que la MGEN ne serait certainement pas contente de savoir que ce don disparaît du collectif.

Panneaux Rossignols :

M. Winterstein demande où nous en sommes des panneaux Rossignol ? Vendus ? Pas vendus ? Il propose de vendre une partie aux enchères et une autre partie serait vendue au profit de l'école.

Il avait été dit lors du précédent conseil d'école que l'argent de la vente sur Agora Store serait reversé à l'école Jacques Prévert sous forme de subventions exceptionnelles.

Travaux :

Les baies vitrées du patio, du hall d'entrée et des classes de Mme Oudjedi et Piquet sont toujours à changer car les anciennes sont très abîmées et l'eau s'infiltré dans le hall d'accueil.

Nous renouvelons la demande de protection sur les vitres pour éviter la montée en température comme l'année dernière (39 degrés dans les classes du nouveau bâtiment). Cette demande est faite depuis 4 ans.

Un système de visiophone (aucune information à ce sujet n'a été reçue) va être installé devant une porte de l'entrée. Nous ne pourrions toujours pas fermer toutes les portes de l'école, nous ne serons pas davantage protégés. Cela permettra juste d'ouvrir les portes sans se déplacer. Un système de badges va être mis en place. M. Buffet doit prendre contact auprès de Mme Corrêa.

Une réflexion commune autour de l'emplacement et du rôle du visiophone aurait été nécessaire.

Pharmacie :

Il avait été demandé l'achat d'un paquet de protections périodiques en octobre : pas de réponse à ce jour. Pour l'instant ce sont les maîtresses qui fournissent en cas de besoin... Mme Ferreira se renseigne car une démarche auprès du planning familial a été engagée.

Cour de récréation :

Une question sur la végétalisation de la cour est posée par les familles et par les enseignants de l'école. Où en sommes-nous de ce projet ?

Mme Ferreira explique que ça va être un budget conséquent. Dans le cadre de la transition écologique, l'Etat verse des subventions et envisage cette végétalisation de la cour de l'école élémentaire d'application Jacques Prévert comme projet phare du département avec

un financement jusqu'à 90%. La date des travaux n'est toujours pas connue, Mme Ferreira se renseigne auprès des services et fera un retour par mail.

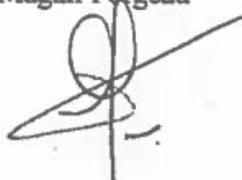
5 - Questions diverses

Un parent demande à ce que le rack à vélos de type « pince roue » soit remplacé par un autre qui soit du type « appuie roue ». Il faut faire la demande dans la catégorie petits travaux ». Cette demande a déjà été faite par plusieurs écoles.

Un parent d'élève avait expliqué que lors de la sortie des CP/CE1 (côté cour des maternelles) des voitures stationnaient devant le portail. Il avait été insulté par un automobiliste lorsqu'il en avait fait la remarque. Il demande à ce que les parents ne puissent plus venir se garer dans cette impasse. Mr Mroivili devait se renseigner auprès de la mairie pour savoir ce qu'il est possible de faire. Mme Ferreira de Matos propose de demander au service de tranquillité publique d'intervenir à 16h45 pendant une semaine pour sensibiliser les parents à l'utilisation du trottoir, à la sécurité des enfants...

La séance est levée à 19h00 .

Les secrétaires,

<p>Emilie Lagrange</p> 	<p>Magali Forgeau</p> 
--	---

La directrice, P. Corrêia

